

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

ABONNEMENT:

Un An, en Ville - - \$4.00
Un An, par la Poste \$3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL - - - - - Redacteur.

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Bulletin Hebdomadaire du Journal

LE CANADA

ABONNEMENT:

Un An, en Ville - - \$2.00
Un An, par la Poste \$1.00

2eme. Annee. No. 247.

Ottawa, Mardi 22 Decembre 1891.

Le Numero : 2 Cents.

Fete a la Basilique d'Ottawa

EN L'HONNEUR DU REVEREND P. DANDURAND, O. M. I.

Ottawa, 6 decembre 1891.

Je n'ai que le temps de jeter à la hâte sur le papier ce que je puis me rappeler d'une fête très touchante qui a eu lieu aujourd'hui, à la basilique d'Ottawa, à l'issue de la grand-messe.

Monsieur l'archevêque d'Ottawa a eu la délicatesse de faire organiser par Mgr J. O. Routhier, son digne vicaire-général, une démonstration magnifique par laquelle les paroissiens de l'église Notre-Dame ont voulu prouver leur reconnaissance à leur ancien curé, le vénérable Père Dandurand, premier Oblat canadien, et qui vient d'arriver du Manitoba pour assister à Montréal aux noces d'or de la Congrégation des Oblats en Canada.

Nombreux était la foule des citoyens que la reconnaissance et la chaude et éloquent parole de Mgr Routhier avait réunis autour de la balustrade où le Révérend Père, accompagné par Mgr Routhier, prit place, à côté de Mgr l'archevêque, qui était assisté par les RR. PP. Langevin et Nolin, O. M. I.; ce dernier père est le cousin du R. P. Dandurand.

Mgr Duhamel réclama le droit de parler le premier en cette circonstance : Mon Révérend Père, dit-il, je suis heureux de pouvoir vous exprimer publiquement, en présence de cette bonne population, que vous avez si bien connue, les sentiments que j'éprouve à votre égard. C'est à vous que je dois d'avoir connu les premiers éléments de la doctrine chrétienne; c'est vous, mon révérend père, qui m'avez préparé au grand acte de ma première communion; c'est vous encore qui m'avez fait apprécier l'importance du sacrement qui fait les parfaits chrétiens. Je vous ai toujours considéré, mon révérend père, comme le modèle des prêtres, et bien des fois j'ai admiré votre piété, votre indéfectible dévouement et votre urbanité parfaite. La Providence, dans ses desseins impénétrables, a voulu que je devinsse l'un de vos fils; mais croyez bien que mes sentiments n'ont jamais varié depuis.

Aussi, chaque fois que je monte à l'autel, votre souvenir m'y accompagne, et bien souvent, en venant dans cette basilique pour les cérémonies saintes, je me suis dit : Si cette basilique est si majestueuse, si magnifique, c'est grâce à l'habileté artistique du cher père Dandurand, qui en a tracé de sa main les premiers plans et qui a su donner à l'édifice de si vastes et si belles proportions.

Et cette population si religieuse qui vous entoure ne vous doit-elle pas une reconnaissance éternelle ? Ah ! si elle est restée inviolablement attachée à sa foi, si elle se soumet avec tant de docilité à la direction qui lui est donnée, n'est-ce pas grâce aux bonnes semences que vous avez jetées autrefois dans des cœurs bien préparés; veuillez donc mon révérend père, accepter les sincères remerciements que je vous offre en mon nom et au nom de ce cher peuple qui m'est confié.

Le docteur Valade accompagné du Dr. St Jean lut alors une très belle adresse remplie des sentiments les plus délicats et des témoignages les plus flatteurs pour le cher père et la famille religieuse à laquelle il fait tant d'honneur !!! (Voici le texte de l'adresse) : AU RVD. P. DAMASE DANDURAND, O. M. I.

Missionnaire au Nord-Ouest. Mon Révérend et bien bon Père.

Les paroissiens de Notre-Dame d'Ottawa sont heureux de pouvoir saisir l'occasion de votre passage dans la capitale du Dominion, pour vous présenter leurs hommages respectueux et leurs plus sincères félicitations.

Nous savons combien vous avez aimé cette paroisse qui vous est restée si profondément attachée. La reconnaissance est pour nous un devoir tout à la fois doux et sacré, et ce jour comptera parmi les jours heureux de notre vie. Comment ne le serait-il pas en effet ? N'est-ce pas le jour du retour d'un père aimé qui revient, après dix-sept ans d'absence, visiter et bénir ses enfants ? Pourquoi nous oublier en ce moment que cette paroisse a eu l'honneur de recevoir les prémices de votre sacerdoce ? C'est ici que durant le long espace de trente années vous nous avez prodigué les soins d'un ministre

laborieux; et l'enceinte de cette basilique que vous avez fait bâtir au prix de tant de sacrifices a souvent redit les avis salutaires, les avertissements charitables, les instructions lumineuses, que vous nous donniez avec une tendresse toute paternelle.

Vous étiez, mon révérend père, l'alter ego de celui qui fut le premier pasteur de ce diocèse, du vénéré et à jamais regretté Mgr Guigues, qui a béni tant de fois notre chère paroisse de Notre-Dame d'Ottawa; vous avez toujours porté joyeusement le fardeau souvent si pénible du saint ministère, et parmi les nombreux paroissiens qui se sont joints à vous dans cette enceinte, il y en a plusieurs qui vous doivent le bonheur du saint baptême, de la préparation à la sainte communion, et la bénédiction sacerdotale au jour de leur mariage; aussi veuillez bien croire que l'expression de la reconnaissance de tous est en ce moment, un véritable besoin de cœur.

Mon révérend père, le dix septembre dernier, (1891), on célébrait à St. Boniface, avec une grande solennité, la fête jubilaire de votre sacerdoce. L'écho fidèle nous a appris tout ce que cette fête avait eu de grandiose et de spontanéité. Ah ! quand je songe à ce qu'était autrefois le petit village de Bytown, et que je vois aujourd'hui les transformations incroyables qui en ont fait une ville magnifique; quand je jette les yeux sur cette radieuse basilique décorée avec tant de goût et de richesse, sous la direction d'un véritable artiste M. le chanoine Bouillon, il me semble que je suis sous l'influence d'un beau rêve. Mais, grâce à Dieu, c'est bien une réalité; le grain de sénevé est devenu un grand arbre, et ses branches immenses abritent un peuple nombreux.

Bénissons Dieu ensemble de toutes ces grandes choses qu'il a accomplies parmi nous. Pardonnez-moi, si je prolonge une réponse que j'avais promise bien courte; vous savez que les vieillards aiment à évoquer les souvenirs d'un passé qui leur est toujours cher.

En 1841, je venais d'être ordonné prêtre, et Mgr Bourget voulait me donner l'occasion de pratiquer l'humilité dès le début, m'ayant confié la charge de quelques pauvres vieilles dont la tête était mal équilibrée, et qui étaient sous les soins d'une respectable matrone, madame Gamelin, c'était le début de la florissante communauté des Sœurs de la Providence de Montréal.

J'habitais alors le palais épiscopal de St-Jacques, qui a été depuis la proie de l'incendie.

Un jour que j'étais occupé dans ma chambre à transcrire le projet des constitutions de la communauté, que je viens de nommer, le maître du parloir fut violemment agité à plusieurs reprises, et comme le portier ne répondait pas, Mgr Bourget vint me prier de descendre.

Le portier de l'évêché était alors le R. P. Paul, dernier Récollet au Canada.

En ouvrant la porte de l'évêché, je me trouvai en face de 6 personnages que je ne connaissais pas. Messieurs, leur dis-je, qui voulez-vous voir ?

— Nous désirons saluer Mgr l'évêque de Montréal, me répondit-il. — Mais, messieurs, je serais très heureux de connaître qui vous êtes, afin de vous annoncer.

— Nous sommes les Pères Oblats, me répondit leur supérieur, qui était le bon Père Honorat. — Voici, me dit-il, le R. P. Telmont.

Mes Frères, j'attire votre attention sur ce non qui doit vous être cher. Le P. Telmont a beaucoup travaillé au milieu de vous pendant quatre ans; il s'est dépensé pour vous.

Le troisième était le dévoué P. Beauclaud qui a été mon infatigable compagnon, lors du typhus en 1847.

Et le quatrième était le saint Père Lagier qui est mort, on peut dire, les armes à la main, en prêchant une mission.

Il y avait aussi deux frères convers : Le bon frère Basile, et le cher frère Louis qui a été si longtemps portier de l'évêché sous Mgr Guigues, et qui est maintenant au repos à Hull.

Le frère Louis et moi, nous sommes les seuls survivants de ce bon vieux temps. Nous sommes comme des épaves chahutées au grand naufrage qui a emporté nos compagnons. Dieu seul sait à quel dessein il nous a laissés vivre tous deux jusqu'à ce jour. Je reviens à mon récit :

« J'ai été envoyé pour évangéliser les pauvres, et souvent depuis, j'ai pensé à vous tous.

Que de fois je me suis promené sur les rives sauvages du fleuve tortueux, après avoir, en quelque sorte suspendu ma harpe brisée aux saules de la grève; et je me demandais alors : « Est-ce que vous êtes encore à moi ? » Et comme les Hébreux aux bords des fleuves de Babylone, j'ai versé des larmes. Super flumina Babylonis illic sedimus ac flevimus.

Mais je vois que vous ne m'avez pas oublié, et je vous en suis reconnaissant.

Je constate aussi que vous avez gardé le souvenir du premier évêque de ce diocèse, le bon Mgr Guigues, et je vous en remercie aussi de tout cœur.

Lorsqu'il vous a quitté pour le ciel, vous disiez : « Quelle perte énorme nous faisons, et vous aviez raison. Mais le ciel s'est montré pour vous prodige de ses dons, et il vous a donné dans la personne de votre digne archevêque un père et un guide, qui vous a conduit encore plus loin dans les voies du salut, et qui a su donner aux œuvres commencées le développement merveilleux que je contemple aujourd'hui. Ah ! quand je songe à ce qu'était autrefois le petit village de Bytown, et que je vois aujourd'hui les transformations incroyables qui en ont fait une ville magnifique; quand je jette les yeux sur cette radieuse basilique décorée avec tant de goût et de richesse, sous la direction d'un véritable artiste M. le chanoine Bouillon, il me semble que je suis sous l'influence d'un beau rêve. Mais, grâce à Dieu, c'est bien une réalité; le grain de sénevé est devenu un grand arbre, et ses branches immenses abritent un peuple nombreux.

Bénissons Dieu ensemble de toutes ces grandes choses qu'il a accomplies parmi nous.

Pardonnez-moi, si je prolonge une réponse que j'avais promise bien courte; vous savez que les vieillards aiment à évoquer les souvenirs d'un passé qui leur est toujours cher.

En 1841, je venais d'être ordonné prêtre, et Mgr Bourget voulait me donner l'occasion de pratiquer l'humilité dès le début, m'ayant confié la charge de quelques pauvres vieilles dont la tête était mal équilibrée, et qui étaient sous les soins d'une respectable matrone, madame Gamelin, c'était le début de la florissante communauté des Sœurs de la Providence de Montréal.

J'habitais alors le palais épiscopal de St-Jacques, qui a été depuis la proie de l'incendie.

Un jour que j'étais occupé dans ma chambre à transcrire le projet des constitutions de la communauté, que je viens de nommer, le maître du parloir fut violemment agité à plusieurs reprises, et comme le portier ne répondait pas, Mgr Bourget vint me prier de descendre.

Le portier de l'évêché était alors le R. P. Paul, dernier Récollet au Canada.

En ouvrant la porte de l'évêché, je me trouvai en face de 6 personnages que je ne connaissais pas. Messieurs, leur dis-je, qui voulez-vous voir ?

— Nous désirons saluer Mgr l'évêque de Montréal, me répondit-il. — Mais, messieurs, je serais très heureux de connaître qui vous êtes, afin de vous annoncer.

— Nous sommes les Pères Oblats, me répondit leur supérieur, qui était le bon Père Honorat. — Voici, me dit-il, le R. P. Telmont.

Mes Frères, j'attire votre attention sur ce non qui doit vous être cher. Le P. Telmont a beaucoup travaillé au milieu de vous pendant quatre ans; il s'est dépensé pour vous.

Le troisième était le dévoué P. Beauclaud qui a été mon infatigable compagnon, lors du typhus en 1847.

Et le quatrième était le saint Père Lagier qui est mort, on peut dire, les armes à la main, en prêchant une mission.

Il y avait aussi deux frères convers : Le bon frère Basile, et le cher frère Louis qui a été si longtemps portier de l'évêché sous Mgr Guigues, et qui est maintenant au repos à Hull.

Le frère Louis et moi, nous sommes les seuls survivants de ce bon vieux temps. Nous sommes comme des épaves chahutées au grand naufrage qui a emporté nos compagnons. Dieu seul sait à quel dessein il nous a laissés vivre tous deux jusqu'à ce jour. Je reviens à mon récit :

J'introduis donc les nobles étrangers auprès de Mgr Bourget, et aussitôt ils se jetèrent à genoux et reçurent une bénédiction, qui a porté de grands fruits comme on le voit aujourd'hui.

A ce moment, je crus devoir me retirer; mais Monseigneur me retint, et dit aux bons pères : « Mes Pères, l'année dernière, lorsque votre vénérable supérieur général, Mgr de Mazenod, promit de m'envoyer quelques-uns de ses enfants, je lui assurai que dès l'arrivée de ses Oblats, je leur donnerais pour compagnon un jeune prêtre canadien-français qui les accompagnerait partout; ce prêtre le voici, il vous appartient. » Aussitôt on m'offrit la croix d'Oblat que j'ai toujours portée depuis. Je dois vous dire pourtant que je fus grandement surpris. Je n'avais jamais songé aux Oblats, puisque je ne les connaissais pas. Les philosophes le disent : « On ne désire pas ce que l'on ignore. » Néanmoins, c'était un saint qui m'indiquait la vocation nouvelle, il fallait bien la suivre; et certes, je n'ai pas eu à m'en repentir par la suite.

Mais je vois, mes Frères, que je suis comme le vieux Nestor de l'Iliade. Je me perds en de longs discours.

Excusez-moi de nouveau; il faut bien que je me hâte de parler, car je vais bientôt être condamné à un long silence, et je pense bien que je ne reviendrai plus sur cette terre.

Monsieur, vous avez été vraiment trop bon pour moi, et je voudrais pouvoir acquiescer toutes les bonnes qualités que vous me supposez; laissez-moi donc vous remercier du plus profond de mon cœur, et souffrez que j'aie plus loin. Monseigneur, voulez-vous me permettre d'être un instant prophète ? J'espère que je ne serai pas un faux prophète. Monseigneur, je vous dis : ad multos annos, et je vous souhaite de célébrer les noces d'or de votre sacerdoce.

Et il y eut un mouvement dans l'auditoire, et on entendit même quelques applaudissements.

Monseigneur, continua le vénérable père, ce n'est pas encore assez, j'ose à peine espérer assister à ces grandes fêtes, bien que l'on m'ait souhaité des noces de diamant; un jour viendra où je reposerai certainement dans la tombe, mais alors mes os tressailliront de bonheur, Monseigneur, lorsque vous célébrerez une autre fête que je vous souhaite également, les noces d'or de votre épiscopat.

Cette fois, il y eut de véritables applaudissements en pleine église. Chose inouïe dans le pays et qui prouve que le père avait trouvé le chemin des cœurs et qu'on parlait ainsi du pasteur tant aimé, il touchait la corde sensible.

Maintenant, mes frères, je termine en vous remerciant bien sincèrement de tout ce que vous venez de faire pour moi. Ce jour est beau et bien doux pour moi; je ne m'attendais guère. Vos paroles de gratitude résonneront gravées dans mon cœur, et je prie le Bon Dieu de vous rendre tous à jamais heureux. Venez me voir là-bas, à St-Charles, vous verrez comme ce pays est beau; j'en marche sur les fleurs. Venez coloniser ces régions nouvelles où les catholiques sont malheureusement noyés au milieu des protestants, huit fois plus nombreux qu'eux. Ces prairies fleuries sont belles, mais lorsque, dans le sillon tracé par la charrue, vous voyez s'élever, croître et mûrir une riche moisson de blé, le spectacle est encore plus beau; il y a là du pain pour tous. Au revoir à St-Charles de Manitoba.

A ce moment le vénérable septuagénaire se jeta à genoux et dans l'élan spontané de sa foi, il dit à Mgr l'archevêque : « Monseigneur, bénissez-moi, s'il vous plaît. » L'archevêque véritablement ému, accéda volontiers à une demande si touchante, et ne voulant pas se laisser vaincre en délicatesse de sentiments, il dit aussitôt au bon père d'une voix émue par l'émotion : « Mon révérend père, etc.

« Mon Révérend Père, laissez-moi à mon tour vous demander un faveur pour ce bon peuple que vous avez tant aimé, et qui vous est resté si sincèrement attaché; bénissez-le, afin qu'il garde à jamais le souvenir de vos précieux enseignements. »

Monseigneur, reprit le Père tout ému, je ne puis vous refuser ce que vous voulez bien me demander; mais permettez-moi de puiser dans votre cœur de père la bénédiction que je m'en vais leur donner.

Toute l'assemblée, émue jusqu'aux larmes, s'agenouilla aussitôt, et le véné-

ran des Oblats canadiens fit descendre sur les paroissiens de Notre-Dame d'Ottawa une de ces bénédictions de choix que le ciel ratifie toujours et qui servent pour eux tous comme un arôme conservateur et un gage du bonheur du ciel. UN OCTOUBRE.

Les Mémoires de MacMahon

Quelques amis personnels du maréchal de MacMahon ont eu connaissance de tel ou tel fragment de ces fameux souvenirs, auxquels il travaille depuis sa retraite du pouvoir, et qui ne verront le jour, ainsi qu'il l'a expressément déclaré, qu'après sa mort. L'impression manuscrite de ceux qui ont eu connaissance du manuscrit, c'est qu'il ne s'y trouve pas une seule phrase agressive pour quiconque.

Il y circule même une bonne humeur caractérisée, témoin la préface où le maréchal s'exprime à peu près en ces termes : « J'ai servi la Restauration, la monarchie de Juillet, la République du général Cavaignac, le second Empire et la République de M. Thiers. Quand tous ces gouvernements sont tombés, j'ai regretté successivement leur chute. Il n'y a qu'un gouvernement que j'en ai jamais regretté un seul instant, c'est le mien. »

On aurait peut-être cru moins d'esprit au maréchal. Aussi, si mes souvenirs ne sont pas terminés, on est autorisé à lui rappeler un mot qu'il connaît et à lui dire : « Continuez. » On peut prédire aussi à cette future publication un succès analogue à celui des Mémoires du général de Marbot, lesquels font surgir partout de nouveaux souvenirs militaires inédits sur le premier empire. En ce moment nombre de familles compulsent févreusement leurs archives, leurs papiers, pour retrouver des notes, des lettres permettant d'apporter le tribut d'une gloire d'aïeul ou de bis-aïeul à la grande époque du début de ce siècle.

C'est ainsi qu'on annonçait récemment, sinon des mémoires d'un des plus vaillants officiers de Napoléon, le général Jacqueminot, dont on nous a notifié sur ce palatin, dans un rappel à l'ordre, jour deux traits saisissants de carrière.

Le premier se place en Russie, et il est presque identique au fameux passage du Danube, effectué par Marbot en barque pour reconnaître un numéro de régiment ennemi. Ce n'est pas le Danube que Jacqueminot a traversé, c'est le Niémen, et non en barque, mais à la nage. Il s'agissait pour lui de savoir quel était le numéro d'un régiment ennemi campé de l'autre côté du fleuve. Jacqueminot accomplit avec un bonheur inouï sa périlleuse mission. A peine sur le bord, il se précipita sur une sentinelle endormie, lui prit brusquement le shako, et avant que le soldat eût le temps de se remettre de sa surprise, se replongea dans le fleuve, dont il rejoignit l'autre bord à grands brasses. Les balles, qu'on tira sur lui, l'alerte une fois donnée, ne l'atteignirent pas, et il put remettre le shako entre les mains de l'empereur, sans dire un mot, tant il était perclus de froid, en se bornant à désigner du doigt le numéro de la cuirasse.

Le second trait auquel j'ai fait allusion plus haut se rattache à la légende bruyante des officiers en demi-solde sous la Restauration. Jacqueminot, qui était un de ces « brigands de la Loire », comme on les appela, s'amusa un jour à aller provoquer devant Tortoni les gardes du corps de Louis XVIII. Il se taif affublé en signe de mépris d'une livrée grotesque, mais ressemblant à l'uniforme de la maison militaire du roi; et, pour compléter l'acoutrement, il s'était passé au côté une gigantesque broche. Un duel s'ensuivit. Jacqueminot déclara qu'il se battrait à cette arme-là et non à une autre, et qu'on n'avait qu'à la raccourcir, si elle dépassait l'épaule de son adversaire. Ce dernier, qui était un brave officier et d'humeur accommodante, consentit à l'arrangement et épacha très gaillardement un coup de broche qui, heureusement pour lui, ne l'embrocha pas complètement.

LE TRÉSOR DU CAPITAINE KIDD

Une correspondance de New Jersey dit que rien, pas même le temps, ne saurait ébranler la foi des habitants de Shark Inlet dans l'existence du trésor que, d'après une tradition, le capitaine Kidd et ses boucaniers auraient enfouis sur le promontoire connu depuis sous le nom de Money Hill.

L'endroit est désert, il n'y a pas une seule maison, ni même une seule hutte dans tout le voisinage. De distance en distance, s'élèvent des bouquets de chênes et le sol est tout couvert de ronces et de bruyères. Malgré sa jolie situation, Money Hill est si désolé que les organisateurs de pique-niques les plus enthousiastes, les touristes et les chercheurs de allature, l'évitent soigneusement. Mais le pauvre diable qui demeure dans les dunes, vivant de pêche et de la récolte de baies de toutes sortes, n'a pas peur de s'aventurer dans Money Hill, car il espère toujours que quelque heureux hasard lui fera découvrir un clair de lune le légendaire trésor, tandis que ses voisins sont plongés dans le sommeil. A diverses reprises, on a raconté des histoires fantastiques, d'après lesquelles quelques familles pauvres, vivant dans la forêt de pins de la région, seraient devenues inopinément riches, sans qu'il fût possible de connaître l'origine de leur fortune. Pendant plusieurs générations, ces racontars ont éveillé l'imagination des habitants et tous se connaissent qu'ils sont allés une fois ou autre, à la recherche des pièces d'or du capitaine Kidd.

Cependant, les habitants de cette région désolée ne sont pas les seuls victimes de cette légende. Il y a quel que temps encore, un entrepreneur de Washington conduisait une demi-douzaine d'ouvriers à Money Hill et leur faisait pratiquer des fouilles; mais ils n'ont pas découvert la moindre pièce de monnaie. Aujourd'hui la colline est toute percée, comme une ruche, de trous faits par les chercheurs de trésor, dont le nombre semble augmenter plutôt que diminuer.

LE TOUR DU MONDE A CHEVAL

Jaloux sans doute des lauriers de Nellie Bly et du célèbre « citoyen de l'univers » George Francis Train, un nommé Gisbert Waescher, d'Alexandria (Minnesota), se propose très sérieusement de faire le tour du monde à cheval en cinq cents jours.

Waescher a déjà fixé son itinéraire, comme suit : Il partira de Chicago pour New-York le 1er février prochain. De New-York, il s'embarquera avec sa monture pour le Havre, à bord d'un des paquebots de la Compagnie générale transatlantique. Au Havre, Waescher remontera à cheval, et se rendra, en passant par Paris et Berlin, à Moscou, où il compte arriver pendant le mois de juin. De Moscou, il gagnera la Sibirie et la Chine, et il espère arriver à Pékin au mois de février 1893. Après avoir traversé la Chine, Waescher s'embarquera pour San Francisco, d'où il regagnera Chicago à cheval.

Né en 1856, Waescher est un homme de six pieds deux pouces et passa pour un des meilleurs cavaliers du Minnesota. Il espère faire le tour du monde avec un seul cheval et être de retour à temps pour s'exhiber ensuite avec sa monture à l'exposition de Chicago.

La scène se passe au Congo français.

Un vieux nègre, qui habite une hutte, semble s'intéresser vivement aux travaux de chemin de fer.

Un ingénieur, qui avait pris l'habitude de voir le bonhomme en compagnie d'un jeune singe, s'étonne de le voir arriver seul.

— Qu'est-ce fait de ton singe ? lui demanda-t-il.

— Je l'ai mangé.

— C'est donc bon, le singe ?

— Même goût que l'homme !

Un orateur de club vient de recevoir un coup de poing dans l'œil et s'écrie : J'en ai vu trente-six chandelles !

M. Prudhomme, gravement à son fils : Cela te prouve, mon enfant, la vérité de ce proverbe :

De la discussion, ja lit la lumière.

Un agent, en tournée sur le pont des Arts, interpelle un joueur d'orgue de Barbarie :

— Hé ! l'homme, avez-vous une permission ? Si oui, tant mieux pour vous, sinon vous allez m'accompagner.

— Mais avec plaisir, monsieur l'agent ! Que voulez-vous chanter ?

La sagesse des bavures : Celui qui dans son vin ne mélange point l'eau, Sait aussi le secret d'éloigner le tonneau.

Plus d'ASTHME

Oppression, toux, crachats, etc. A obtenu les plus hautes récompenses. — DÉPÔT : 40 et 42, r. Séguier, Paris.



LE GRAND REMÈDE

CONTRE LA DOULEUR

GUÉRIT :

RHUMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX, MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES, ETC.

En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix de la bouteille, 50 centimes. Envoi par la poste sans réception de prix.

THE CHARLES A. VOSELER CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

DIX LIVRES EN DEUX SEMAINES

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

EMULSION SCOTT

ANCIENNE PHARMACIE DE CHATELAIN ET DE SOUVE

Beaucoup de Malades ont gagné une livre par jour. Ils ont guéri LA PHTHISIE, les Affections Scrophuleuses, Bronchites, Toux, Hémoptyses, Diabète et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que du lait.

Prépare par SCOTT & BOWNE, Belleville.



WOLFF'S ACME Blacking

PREPARE PAR H. GOUDRON GUYOT

NETTOYAGE DURÉ UN SEMAINE

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

RENDRE LES BOULES EN BRILLANTE EMPLOYER PAR LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

ECHOS DU JOUR

M. Casgrain se présentera probablement dans l'après-midi.

M. Lépine, M.P., était à Ottawa aujourd'hui, pour affaires politiques.

L'Evening Journal a paru hier, avec une table nouvelle qui lui va bien.

Un juge Jetté ne souffre plus de la grippe épidémique, mais seulement de la grande faiblesse qui en est la suite.

On mentionne le nom de M. Hall, ancien député de Sherbrooke, comme celui du successeur, sur le banc de M. J. Charby, démissionnaire.

M. Laurier doit convoquer prochainement à Québec une grande assemblée de ses électeurs pour discuter le coup d'état de M. Angers.

L'article de CHATEL, d'hier matin, condamnant l'ancien M. Angers à l'égard de M. Mercier, a donné lieu à beaucoup de commentaires. Les conservateurs ardeents semblaient démentir et les libéraux froids jubiler.

Les juges Lamer et Doherty étaient à Côtéau Landing aujourd'hui, pour présider le tribunal chargé de la contestation de l'élection du Dr J. O. Mowatt.

Le défendeur, par son avocat, M. F. X. Choquette, a admis la corruption pratiquée par agents et son élection a été déclarée annulée.

Certains journaux annoncent la formation du Cabinet de Boucherville comme suit: Pré-ident du Conseil: De Boucherville, Agriculture: L. Beaudin, Travaux Publics: F. Ryan, Terrains de la Couronne: Nantel, Procureur-Général: Casgrain, Trésorier: Hall, Secrétaire Provincial: Pelletier.

Ministres sans Portefeuille: M. Mason, H. H. MacIntosh.

L'ÉVENEMENT DU JOUR: M. Boucherville agit comme leader à l'Assemblée législative.

Comme on peut le remarquer, le nom de M. Taillon ne figure pas dans cette combinaison.

M. Taillon, nous assure-t-on, a formellement refusé de former partie du cabinet. On croit que c'est la présence du député de Dorchester dans le ministère qui l'a engagé à prendre cette détermination.

La résolution suivante a été adoptée à l'Assemblée de Saint-Roch de Québec dimanche soir:

« Que le lieutenant-gouverneur Angers en renvoyant, comme il l'a fait, ses ministres sous prétexte d'un acte d'administration dans l'Assemblée législative et de le seul juge compétent, et sans vouloir donner aux représentants du peuple l'occasion de se prononcer sur leur conduite, a usé, au nom de la Couronne, d'un des droits les plus sacrés, garantis au peuple par la constitution, et que c'est le devoir de tous les amis du gouvernement libre de s'unir pour la défense de nos droits et de nos libertés usés en péril. »

M. Tarte écrit dans le CANADIAN: Depuis 1878, M. de Boucherville n'a pas occupé beaucoup d'années de la vie: il a cumulé les charges honorifiques et, enfin de compte, l'œuvre de retour et de conseil lui a été déniée.

M. Mason a été lieutenant-gouverneur, et a ouvert toutes grandes les portes du Vatican à M. Mercier. L'état de sa santé ne lui a pas permis de faire davantage.

M. Beaudin s'est retiré de la vie politique juste au moment où il avait une grosse lutte à livrer dans le comté d'Heche-laga, que M. Champé a pris pour M. Mercier.

M. F. Ryan débata en parlant de son partisan de M. Soly, qu'il lâcha au bon moment: Il regrette de M. Chaplain la récompense de ses vertus, fut mis en sous M. Ross et s'employa de son mieux à causer des ennemis à M. Blanchet. En ce temps-là il n'était pas le propriétaire de M. Casgrain et la coquette de M. Nantel.

En voit au moins deux qui ont donné et reçu des honneurs. Et ils avaient leur place marquée dans tout cabinet conservateur.

Mais! n'oubliez pas des mots. Ça n'est pas un cabinet conservateur. M. Pelletier en fait partie! M. Pelletier qui versait tant de larmes sur les plaines de l'échafaud de Régina, ministre avec M. Casgrain si souvent traité de bourgeois par l'ancien rédacteur de la Justice! O tempora! O mores!

Beaucoup de gens s'inscrivent à ceux qui sont les titres de noblesse politique qui ont fait M. de Boucherville et M. Pelletier à des hommes dont le dévouement n'a jamais fait défaut à leur parti.

REVUE DES JOURNAUX

Nous continuons encore aujourd'hui à citer l'opinion des journaux, relativement à la crise de Québec. Nous tenons à ce que nos lecteurs connaissent l'opinion de nos confrères, avant que nous commençons à traiter à fond, nous-même, la question de Québec.

(LA VÉRITÉ) Nous avons à peine besoin de le dire, cette rage scandaleuse contre M. Angers est sans aucune justification.

« Son Honneur a tout simplement exigé une enquête sur un scandale public. Les ministres ont assumé toute la responsabilité de cette enquête, de la nomination de la commission royale. Ils ont mis, en restant à leurs postes, la responsabilité de la couronne à couvert; et si se sont obligés de défendre, devant le pays, tout ce qui a été fait depuis comme avant le sept septembre.

« S'ils ne voulaient pas assumer cette responsabilité, ils auraient dû se

retirer. Alors M. Angers aurait été obligé de trouver quelqu'un qui voulait accepter cette responsabilité et qui, par le même temps, fût approuvé par le gouvernement par les chambres ou par les électeurs. Si le lieutenant-gouverneur n'avait pas réussi à se mettre ainsi à couvert, il ne lui serait resté qu'une chose à faire, étant donné notre régime: se soumettre. Alors M. Mercier serait revenu au triomphe. (LA PATRIE)

M. Angers vient de proposer à tel point ses fonctions de représentant de la couronne, que, dans l'intérêt même de cette couronne, il devient urgent d'apporter au plus tôt un amendement au mode de nomination des lieutenants-gouverneurs.

Aussi, croyons-nous que le parti libéral devrait adresser au parlement un impérieux pétition où, après avoir exposé en termes flétrissants la conduite de M. Angers, il proposerait de modifier la constitution canadienne de telle sorte que les lieutenants-gouverneurs fussent nommés directement d'Angleterre, comme l'est le gouverneur-général, ou bien qu'ils fussent élus directement par le peuple, ou bien encore que ces fonctions de lieutenant-gouverneur fussent entièrement supprimées.

De ces trois amendements proposés à notre constitution, c'est le dernier qui, selon nous, conviendrait le mieux. Il est parfaitement ridicule, en effet, qu'on multiplie comme on le fait, les représentants de la Couronne dans notre pays. Ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, tout Canadien se trouve, nuit et jour, en présence de trois souverains, ou soi-disant tels: il y a d'abord la Reine, la vraie, celle-là dont les rayons illuminent tout l'Empire britannique. Nous avons ensuite la Couronne représentée par le gouverneur-général dont la splendeur s'étend sur le Canada tout entier, de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et nous avons enfin huit couronnes provinciales que les bons Canadiens peuvent admirer et vénérer, chacun dans leur province. N'est-ce pas un trop grand nombre de couronnes pour une démocratie de cinq millions d'Américains qui salueront dans dix ans, l'aurore du vingtième siècle? N'est-il pas ridicule que le Manitoba ait sa couronne, l'île du Prince Édouard la sienne, la Colombie la sienne et le Nord-Ouest à peine peuplé la sienne? (L'Evening Journal)

En se plaçant au point de vue des partis, le renvoi du ministre Mercier par M. Angers, est un succès pour les conservateurs, qui atteignent le pouvoir sans trouble ni peine. Mais il semble que les conservateurs verront que M. Angers a commis une grande faute, s'il arrive que M. Mercier soit soutenu par le peuple.

Probablement le lieutenant-gouverneur a agi dans la lettre de la loi, au point de vue constitutionnel. A-t-il agi dans l'esprit moderne, lorsqu'il envisage la direction d'un gouvernement populaire?

Afin de juger, avec connaissance de cause, sa conduite, étudions-la donc, comme si cette dernière devait être appliquée à la province d'Ontario. Supposons que le premier d'Ontario ait fait sous le coup de la même accusation qui pesait sur M. Mercier, le premier de Québec; le renvoi franchement accepté-il son renvoi sommaire par le lieutenant-gouverneur? Nous croyons que non.

Nous pensons, au contraire, que les électeurs demandent, et avec raison, que l'homme qu'ils ont choisi pour leur gouverneur, soit renvoyé en jugement devant eux. Peu importe la gravité ou le bien fondé des accusations portées contre lui, ils diraient: M. Mowat, que nous avons élu, en toute honnêteté ne peut sérieusement pas être renvoyé d'office, par un employé du parti politique, adversaire du nôtre, ce qu'en réalité est le lieutenant-gouverneur, pas autre chose, ni plus ni moins. Nous avons appelé M. Mowat au pouvoir. Le plus que pourrait faire ceux qui chercheraient son renvoi et sa chute, serait de lui renvoyer tout simplement devant nous. A ce point de vue, il semblerait que le lieutenant-gouverneur Angers, au lieu d'avoir renvoyé d'office sommairement M. Mercier et appelé à sa place les gens de son propre parti, aurait dû tout tranquillement dissoudre la Législature et en faisant des élections générales, laisser la conduite du ministère accusé au jugement du peuple, réuni dans ses comices.

Il n'y a pas à en douter, la meilleure et la plus sûre méthode de gouverner dans nos temps modernes, est d'appeler le peuple à le faire lui-même. Nos sauvegardes constitutionnelles ne doivent être mises en avant que pour assurer la libre et prompt expression de la volonté nationale. M. Angers en renvoyant M. Mercier, sans lui donner le droit de se présenter devant l'électorat, s'est servi d'une friction constitutionnelle, en donnant la direction des affaires, à des gens que l'on a raison de ne pas décorer même du nom de minorité, mais qui, en réalité, ne représentent qu'une faction.

Le Différend Chilien.

La France et la Bulgarie.

Notes Telegraphiques.

Une Cause Célèbre en Belgique.

Les Missionnaires au Soudan.

La Question Religieuse en France.

LES TRAITES DE COMMERCE.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

CAUSE CÉLÈBRE EN BELGIQUE

BRUXELLES, 22 déc.—On télégraphie à Anvers que le cordelier Vanderaers a été reconnu coupable du crime d'empoisonnement dont il était accusé et qu'il a été condamné à mort. La justice a prouvé que Vanderaers avait fait mourir trois de ses frères et un seul et qu'il avait tenté de faire mourir un autre frère. Le condamné a beaucoup de chances de voir comme sa condamnation a mort en celle des travaux forcés à perpétuité, le roi des Belges a l'habitude d'en agir toujours de la sorte, ce qui fait que la peine de mort est pour ainsi dire abolie dans ce pays.

Vanderaers a commis des crimes dans le but de s'approprier le peu que possédait toute sa famille se composant de sept personnes. A l'automne de 1889 il a empoisonné deux frères et une sœur. Il a été de même post un peu jeune frère en février 1891, mais, au mois de mai suivant, il ne put réussir à faire mourir un autre frère. Celui-ci était tombé subitement malade, un médecin fat appelé et il résolut aussitôt qu'il s'agissait d'un empoisonnement par l'arsenic. L'accusé fut arrêté et on le retrouva chez lui de l'arsenic. Il a avoué ses crimes, disant qu'il avait mis l'arsenic dans le café de sa première victime et qu'il avait empoisonné les autres en saupoudrant d'arsenic le pain et le beurre destiné à ses autres victimes.

Le Vénosotti, de Saint-Petersbourg a fait remarquer que, si la France ne réussissait pas à obtenir satisfaction, elle pourrait bien faire le blocus des ports de la Bulgarie. Dans ce cas, dit-il, la Russie protesterait contre la présence de cuirasses français devant les ports de Varna et de Bourgas. Si la politique de M. Ribot aboutit à un tel résultat, c'en est fait de la paix européenne.

LONDRES, 22 déc.—Le correspondant parisien du CHRONICLE dit: « On assure que M. Ribot a refusé d'accorder une entrevue à un agent papal envoyé par le prince Ferdinand de Bulgarie, pour expliquer au ministre des affaires étrangères l'incident du journaliste Chaloutine. »

LA FRANCE ET LA BULGARIE Paris, 22 déc.—H. H. Reiter, ambassadeur de France à Berlin, a fait savoir à M. Ribot, ministre des affaires étrangères, que le gouvernement allemand approuvait l'attitude de la Bulgarie dans l'affaire Chaloutine, et soutenait que M. Stambouloff ne pouvait pas agir autrement qu'il l'a fait et que la France n'est pas justifiée à rompre ses relations avec la Bulgarie. Mais l'attitude prise par l'Allemagne en cette question ne changera rien à la politique de M. Ribot, laquelle est approuvée par le cabinet tout entier.

Une communication adressée à la presse donne un aperçu des déclarations que M. Ribot fera à la chambre des députés au sujet de l'interpellation de M. Millerand. Dans sa déclaration, le ministre des affaires étrangères soutiendra que l'arrestation et l'expulsion de M. Chaloutine ont été illégales, et il affirmera que le sentiment général d'hostilité du gouvernement bulgare a été démontré par la surveillance établie sur la résidence de M. Lant, chargé d'affaires de France. En même temps, M. Ribot annoncera que la France est résolue à ne pas accepter la violation des droits reconnus par les capitulations.

An sujet de la note adressée à M. Cambon, ambassadeur de France en Turquie, pour lui donner l'ordre de présenter à la Porte un acte d'accusation de la part de la Bulgarie et de demander ainsi que se le soit forcé de rapporter l'ordre d'expulsion rendu contre Chaloutine, on dit maintenant que des avis officiels reçus de Constantinople indiquent que la Porte répondra en disant que la question est pour la Bulgarie une affaire intérieure, ne tombant pas sous la juridiction du suzerain et que comme la France ne s'est adressée à la Porte, qu'après la rupture des relations, il est impossible maintenant d'intervenir. La nouvelle d'après laquelle M. Ribot aurait rappelé tous les consuls de France en Bulgarie était prématurée. Le gouvernement français ne veut pas précipiter les événements.

AMÉRIQUE

LES TRAITES DE COMMERCE

NEW-YORK, 22 déc.—Une dépêche de Washington, modifiant ce qui a été dit antérieurement des efforts que le président Harri-son, dit que la « clause de réciprocité » du bill MacIntosh ne s'appliquera pas aux pays qui importent du thé en grande quantité, ni probablement pas aux pays bruts du Paraguay et de la République Argentine. La proclamation comprendra spécialement le Venezuela, le Nicaragua, le San Salvador, et peut-être un ou deux autres États de l'Amérique du Sud. Les exportations de café du Costa Rica, du Guatemala, du Nicaragua et du Salvador sont relativement peu importantes; mais le pays qui aura le plus à souffrir des droits imposés à cette dernière est le Venezuela, dit-on. Jusqu'à présent, le Venezuela, dit-on, a conclu un traité de commerce, et doit l'importation du café aux États-Unis s'est élevée en 1890 à 57,430,471 livres, représentant une valeur de \$9,662,297.

LE DIFFÉREND CHILIEN

NEW-YORK, 22 déc.—Suivant les correspondances de Washington, le département de la marine est plein de rumeurs et de moqueries à l'égard de la proposition de différend pendante entre les États-Unis et le Chili. Il semble qu'on touche à une crise; il semble

s'approcher à ce que la Bulgarie devienne un centre d'agitation espérant par la triple alliance et un point de départ pour l'Anatolie dans sa marche vers les Balkans. Qu'ils que soit l'issue de l'affaire actuelle, l'incident prouve que la Russie a raison de considérer le gouvernement d'un prince de la famille des Cobourgs en Bulgarie, soutenu par la triple alliance, comme un danger permanent pour l'Europe.

LONDRES, 22 déc.—La rupture des relations consulaires entre la France et la Bulgarie, sous le prétexte qu'un journaliste français avait été expulsé de ce dernier pays, est reconnue à l'heure actuelle, pour être le point de départ d'un projet, de la part de la France, d'inviter le sultan à se joindre à ses droits suzeraineté pour intervenir en Bulgarie dans l'intérêt de la R. S. S. On a reçu, ce soir, des informations au Foreign Office, d'après lesquel M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople, a demandé une entrevue officielle avec le sultan, pour demain, afin de discuter la question pendante; on ajoute qu'il obtiendra sans aucun doute.

Ces faits ne surprennent pas lord Salisbury ni ses alliés diplomatiques de Vienne et de Berlin. Dans une entrevue qu'il a eue avec le ministre des affaires étrangères de Turquie, M. Cambon, par le fait, a donné à entendre que la France n'ayant pas reconnu le prince Ferdinand comme prince de Bulgarie, le gouvernement français s'adressera au sultan pour obtenir réparation de l'outrage qui lui a été fait, avant d'agir directement contre la Bulgarie.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères de France, doit savoir que la Porte refusera d'intervenir dans une question touchant l'administration intérieure de la Bulgarie, ou bien il compte qu'elle en agira ainsi; on attend donc avec anxiété ce que le gouvernement français décidera de faire. La est toute la question. L'Autriche, agissant sans doute de concert avec lord Salisbury et le chancelier de Caprivi, soutient le gouvernement bulgare. L'agent consulaire de l'Autriche à Sofia a engagé M. Stambouloff à adresser une note à la Turquie, à l'Allemagne, à l'Autriche et à l'Angleterre pour justifier l'expulsion du journaliste Chaloutine. Il est bien connu par conséquent que M. Ribot n'a aucun souci de la personne de l'expulsé, et qu'il proteste contre la violation de l'expulsé, et contre la violation des capitulations.

Les porteurs des coins du poêle étaient les honorables juges Papineau, Doherty, et ses cousins MM. D. Siré Jetté, Godfroy Viger, Honorables M. Laffame et M. Léopold Laffame.

Les étudiants de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal ont passé à ré solution, de condamnations, à l'occasion de la mort du docteur Fiquet.

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS. Diplôme Accordé à l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU. Ce Magasin de

VINS

—ET— LIQUEURS SI BIEN CONNU

Et Réouvert. Prix sans concurrence possible.

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

Raquettes, Raquettes, Raquettes, Raquettes, Raquettes.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

VENEZ VOIR PRESENTS

NOEL

—ET— Jour de l'An.

BELANGER & CIE.

Pharmaciens. 128 Rue Rideau. TÉLÉPHONE BELL No. 59.

Avis aux Chasseurs

Qu'éto, 23 Septembre, 1891. MONSIEUR.—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non domiciliée comme susdit, un permis de se l'emparement et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

R. E. TACHÉ, Am. Commissaire.

J. R. CHARLÉSON, For. Surint. des Gardes-Forêtiers, Ottawa.

PLUS D'ASTHME

Oppression, toux, crachats, etc. Le Dr. J. B. GIBBY a obtenu les plus hautes récompenses. Dépôt dans toutes les pharmacies.

PISOS CURE FOR

La Meilleure Cure de la touse. En vente dans toutes les pharmacies.

CATARRH

Le meilleur remède pour le traitement de la touse, de la bronchite, de l'asthme, etc.

MILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

—Jeudi après midi, veille de Noël à 4.30 heures les quatre criminels condamnés au pénitencier pour conduite indécente reçurent 25 coups de fouet. Ils ont donné des noms Louis, Côté, Auguste Roy, Alfred Patenaud et Louis Levesque. Le premier a été condamné à 3 ans et les autres à deux ans, mais qu'ils soient.

—M. le curé Dowd, décédé samedi dernier appartenait à la société de St-Sulpice.

Samedi soir, à 9 hrs, ses restes ont été exposés dans l'ancien presbytère de St-Patrice, rue St-Alexandre et ce soir, ils seront transportés à l'église Notre Dame, où un service de communauté aura lieu demain matin à neuf heures. Après l'absoute, ses restes mortels seront transportés dans l'église St-Patrice où une messe de messe de Requiem sera chantée.

—La mort du curé de St-Patrice a été le thème des prédicateurs hier, dans toutes les églises. Les orateurs sacrés ont trouvé des paroles éloquentes et émues à la mémoire de ce prêtre modèle.

Nouvelles de Québec

LE NOUVEAU CABINET Québec, 21 déc.—M. de Boucherville a réuni à former son cabinet ce soir. En voici la composition: De Boucherville, premier et président du conseil; Casgrain, procureur général; Pelletier, secrétaire provincial; Hall, trésorier; et ses cousins MM. D. Siré Jetté, Godfroy Viger, Honorables M. Laffame et M. Léopold Laffame.

—Les étudiants de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal ont passé à ré solution, de condamnations, à l'occasion de la mort du docteur Fiquet.

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS. Diplôme Accordé à l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU. Ce Magasin de

VINS

—ET— LIQUEURS SI BIEN CONNU

Et Réouvert. Prix sans concurrence possible.

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

Raquettes, Raquettes, Raquettes, Raquettes, Raquettes.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

VENEZ VOIR PRESENTS

NOEL

—ET— Jour de l'An.

BELANGER & CIE.

Pharmaciens. 128 Rue Rideau. TÉLÉPHONE BELL No. 59.

Avis aux Chasseurs

Qu'éto, 23 Septembre, 1891. MONSIEUR.—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non domiciliée comme susdit, un permis de se l'emparement et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

R. E. TACHÉ, Am. Commissaire.

J. R. CHARLÉSON, For. Surint. des Gardes-Forêtiers, Ottawa.

PLUS D'ASTHME

Oppression, toux, crachats, etc. Le Dr. J. B. GIBBY a obtenu les plus hautes récompenses. Dépôt dans toutes les pharmacies.

PISOS CURE FOR

La Meilleure Cure de la touse. En vente dans toutes les pharmacies.

CATARRH

Le meilleur remède pour le traitement de la touse, de la bronchite, de l'asthme, etc.

MILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

—Jeudi après midi, veille de Noël à 4.30 heures les quatre criminels condamnés au pénitencier pour conduite indécente reçurent 25 coups de fouet. Ils ont donné des noms Louis, Côté, Auguste Roy, Alfred Patenaud et Louis Levesque. Le premier a été condamné à 3 ans et les autres à deux ans, mais qu'ils soient.

—M. le curé Dowd, décédé samedi dernier appartenait à la société de St-Sulpice.

Samedi soir, à 9 hrs, ses restes ont été exposés dans l'ancien presbytère de St-Patrice, rue St-Alexandre et ce soir, ils seront transportés à l'église Notre Dame, où un service de communauté aura lieu demain matin à neuf heures. Après l'absoute, ses restes mortels seront transportés dans l'église St-Patrice où une messe de messe de Requiem sera chantée.

—La mort du curé de St-Patrice a été le thème des prédicateurs hier, dans toutes les églises. Les orateurs sacrés ont trouvé des paroles éloquentes et émues à la mémoire de ce prêtre modèle.

Nouvelles de Québec

LE NOUVEAU CABINET Québec, 21 déc.—M. de Boucherville a réuni à former son cabinet ce soir. En voici la composition: De Boucherville, premier et président du conseil; Casgrain, procureur général; Pelletier, secrétaire provincial; Hall, trésorier; et ses cousins MM. D. Siré Jetté, Godfroy Viger, Honorables M. Laffame et M. Léopold Laffame.

—Les étudiants de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal ont passé à ré solution, de condamnations, à l'occasion de la mort du docteur Fiquet.

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS. Diplôme Accordé à l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU. Ce Magasin de

VINS

—ET— LIQUEURS SI BIEN CONNU

Et Réouvert. Prix sans concurrence possible.

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

Raquettes, Raquettes, Raquettes, Raquettes, Raquettes.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

VENEZ VOIR PRESENTS

NOEL

—ET— Jour de l'An.

BELANGER & CIE.

Pharmaciens. 128 Rue Rideau. TÉLÉPHONE BELL No. 59.

Avis aux Chasseurs

Qu'éto, 23 Septembre, 1891. MONSIEUR.—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non domiciliée comme susdit, un permis de se l'emparement et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

</

